

Université Sorbonne Paris Nord
UFR LLSHS

Licence de lettres
1^{re} année

Livret de l'étudiant

Réunion de pré-rentree :
jeudi 12/09 à 14h en B203

Contacts

- Direction du département de littérature
Mathilde Levêque et Anne Sinha (D. 108)
Courriel : mathilde.leveque@univ-paris13.fr
anne.sinha@univ-paris13.fr
- Direction du département de linguistique
Sylvain Loiseau (D. 127)
Courriel : direction-linguistique.llshs@univ-paris13.fr
- Direction d'études de 1^{re} année
Direction du département de littérature et de linguistique
- Secrétaire pédagogique
Kevin Joseph
Bureau C202
Courriel : sec-lm.lshs@univ-paris13.fr
Téléphone : 01 49 40 30 40
Fax : 01 49 40 37 06

Université Sorbonne Paris Nord - UFR LLSHS
99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse
Tél. +33 (0)1 49 40 30 00 - Fax +33 (0)1 49 40 37 06

Table des matières

Informations générales	5
Présentation de la licence	5
Équipe pédagogique	5
Calendrier universitaire	6
Débouchés professionnels	8
Déroulement général de la licence	8
Contrôle continu et contrôle terminal	9
Les examens	10
L'environnement numérique de travail (ENT)	11
Communiquer avec ses enseignants	12
Règlement des études	12
Le plagiat	13
L'espace langues	13
Accès internet et ressources informatiques	14
Bourses et financements	14
Structure de la licence 1	15
Semestre 1	15
Semestre 2	16
Description des enseignements	17
Semestre 1	17
Semestre 2	24
Glossaire	35
Propositions de lectures	37
Littérature	37
Linguistique	39
Description des dispositifs d'enseignement	41
Devenir enseignant de français langue étrangère (FLE)	41
Passer une certification en langue (CLES)	41

Informations générales

Présentation de la licence

Bienvenue à l'université Sorbonne Paris Nord !

La licence de lettres est préparée à l'université Sorbonne Paris Nord au sein de l'UFR LLSHS (Lettres, langues, sciences de l'homme et des sociétés), la formation étant assurée conjointement par le département de linguistique et le département de littérature. La poursuite des études peut se faire après la licence en master (le diplôme intermédiaire de maîtrise n'est plus délivré), puis en doctorat.

L'université Sorbonne Paris Nord assure une préparation au CAPES de lettres. Elle offre également des enseignements préparant spécifiquement au professorat des écoles ainsi qu'à l'enseignement du français langue étrangère (option didactique du FLE).

La licence de lettres dispose d'une plateforme pédagogique où différentes informations et des supports de cours pour chaque enseignement sont accessibles. Pour y accéder, il faut absolument activer et utiliser l'adresse email (de type prenom.nom@edu.univ-paris13.fr) créée automatiquement au moment de l'inscription. C'est sur cette adresse que seront envoyées des informations essentielles au bon fonctionnement de l'année.

Des tuteurs sélectionnés parmi des étudiants de licence ou de master, et encadrés par un enseignant-chercheur coordinateur, sont là pour aider les étudiants qui en ressentent le besoin (soutien méthodologique, explication de points de cours, aide aux révisions mais aussi conseils pour les choix d'options). Les séances de tutorat ont lieu en salle D111 (consulter le planning).

Les étudiants de lettres peuvent enrichir leur formation en passant un semestre ou un an dans une université étrangère. Le service des relations internationales de l'université accompagne les démarches en direction des universités étrangères et propose de multiples destinations dans le cadre de programmes de coopération (Erasmus pour l'Europe, Micefa pour les États-Unis, Crepuq pour le Canada, entre autres possibilités). Il propose également une aide pour accomplir les formalités nécessaires à la mobilité et notamment l'obtention d'une bourse.

Équipe pédagogique

Nom	Bureau	Département	Statut
Romarin Arnaud	D133	Littérature	Moniteur
Véronique Bonnet	D125	Littérature	MCF
Anne Coudreuse	D125	Littérature	MCF HDR
Ruoting Ding	D125	Littérature	ATER
David Galand	D119	Linguistique	PRAG
Paul-Henri Got	D119	Linguistique	ATER
Pauline Haas	D127	Linguistique	MCF
Fabrice Issac	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Flavie Kerautret	D119	Littérature	MCF

Nom	Bureau	Département	Statut
Ammar Kulić	D133	Linguistique	Moniteur
Mathilde Lévêque	D108	Littérature	Professeur
Sylvain Loiseau	D129	Linguistique	MCF
Frédéric Moussion	D123	Littérature	PRCE
Léo Muelle		Linguistique	ATER
Iris Padiou	D131	Linguistique	Enseignante contractuelle
Denis Pernot	D115	Littérature	Professeur
Xavier-Laurent Salvador	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Isabelle Simatos	D127	Linguistique	MCF
Anne Sinha	D108	Littérature	MCF
Valérie Stiénon	D125	Littérature	MCF
Juliette Vion-Dury	D113	Littérature	Professeur

Calendrier universitaire

[voir page suivante]

Mentions de licence concernées* : LEA / LLCER / LETTRES / GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT / HISTOIRE

		Calendrier « classique »
Réunion de rentrée	L1	Réunion UFR d'accueil : jeudi 12 septembre de 10h00 à 12h00
Début des CM et TD des semestres impairs	L2 & L3	Lundi 16 septembre
	L1	Lundi 23 septembre
Début enseignements complémentaires (BC) et transversaux (BT)		BC : Jeudi 26 septembre
		Lansad : Vendredi 27 septembre
	L2	QE : Vendredi 27 septembre
	L2	CN-PIX : Vendredi 27 septembre
Vacances de Toussaint du dimanche 20 octobre 2024 au dimanche 27 octobre 2024		
Date limite de fin des CM et TD des semestres impairs		Samedi 14 décembre 2024
Semaine de révisions, rattrapages et des cours		Du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre 2024
Vacances d'hiver : du dimanche 22 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025		
Examens contrôle terminal des semestres impairs		DU LUNDI 6 JANVIER AU VENDREDI 17 JANVIER
Cerification PIX	L3	Jeudi 9 et vendredi 10 janvier
Début des CM et TD des semestres pairs		Lundi 20 janvier
Début enseignements complémentaires (BC)		Jeudi 23 janvier
Début enseignements transversaux mutualisés (BT)		Lansad : semaine du 20 janvier
	L1	QE : vendredi du 31 janvier
	L2	CN-PIX : vendredi 31 janvier
Date limite rendu notes des semestres impairs		Lundi 10 février
Jurys des semestres impairs		Semaine du 17 février
Vacances d'hiver du dimanche 23 février au dimanche 02 mars 2025		
Vacances de printemps du dimanche 13 avril au dimanche 27 avril 2025		
Date limite de fin des CM et TD des semestres pairs		Lundi 28 avril au samedi 03 mai
Semaine de révisions et rattrapages		Lundi 05 mai au samedi 10 mai
PPP (aucun examen pour les L2)	L2	Vendredi 16 mai
Examens contrôle terminal des semestres pairs		Lundi 12 mai au vendredi 23 mai
Date limite rendu notes des semestres pairs		Vendredi 30 mai
Jurys des semestres pairs et jurys d'année		Jeudi 05 juin et vendredi 06 juin
Epreuves de seconde chance semestres pairs et impairs, remise des notes le 1er juillet		Lundi 09 juin au vendredi 20 juin
Jurys d'année		Mardi 08 juillet, mercredi 09 juillet et jeudi 10 juillet
Fin de l'année universitaire le vendredi 11 juillet 2025		

La période d'EXAMENS concerne les seuls étudiants en EXAMEN TERMINAL

* Ce calendrier ne concerne pas les L1, L2, L3 de Psychologie et les L2, L3 des Sciences de l'éducation

* Ce calendrier ne concerne pas les étudiants de la LLCER Anglais en contrôle terminal (CT)

Débouchés professionnels

La formation de licence proposée est une formation généraliste par ses enseignements fondamentaux et méthodologiques, et elle prépare également les étudiants au monde de l'emploi en proposant des enseignements professionnalisants (informatique, langue, préparation du projet professionnel) et un bloc complémentaire permettant la spécialisation ou la découverte d'autres disciplines. Elle offre de multiples possibilités de parcours et de débouchés (liste non exhaustive) :

- concours de l'enseignement primaire et secondaire ;
- concours de la fonction publique ;
- métiers de la gestion documentaire et des bibliothèques ;
- métiers de la rédaction, de la culture, de la communication et de l'information (journalisme, communication, etc.) ;
- enseignement du français langue étrangère (FLE) en France ou à l'étranger (pour les étudiants ayant suivi le bloc complémentaire Didactique du FLE en L2 et L3).

Pour toute question relative à l'orientation professionnelle, il ne faut pas hésiter à consulter le service VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) : <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Déroulement général de la licence

Une licence se déroule sur trois années, soit six semestres.

Les cours (EC, pour « élément constitutif ») sont regroupés en unités d'enseignements (UE). Des compensations ont lieu entre cours d'une même UE.

Chaque cours correspond à un certain nombre de crédits ECTS qui sont définitivement « acquis » par l'étudiant une fois le cours validé. Une licence complète correspond à 180 crédits ECTS . Chaque semestre, il faut valider 30 crédits ECTS .

Les étudiants ayant obtenu 60 ECTS durant leur année accèdent de droit à l'année suivante s'ils sont en L1 ou L2 ou obtiennent leur diplôme de licence s'ils sont en L3.

Blocs fondamentaux, blocs transversaux et blocs complémentaires

Chaque semestre, les UE sont par ailleurs répartis en trois ensembles :

- le bloc fondamental (BF), correspondant aux fondamentaux disciplinaires (20 ECTS au total) ;
- un bloc transversal (BT) associé aux lettres (6 ECTS au total) ;
- un bloc complémentaire (BC) choisi parmi l'offre de l'UFR et permettant une spécialisation ou une ouverture vers une autre discipline (4 ECTS au total).

Les départements de linguistique et de littérature proposent 3 BC :

- BC CALM (culture, art, lettres et médiations) ;
- BC SDL (sciences du langage) ;
- BC D-FLE (didactique du français langue étrangère).

Les autres départements de l'UFR proposent d'autres BC ouverts aux étudiants de lettres (voir la liste sur le site de l'UFR).

Les étudiants doivent s'inscrire à un bloc complémentaire en début d'année. Il n'est possible de changer de bloc complémentaire qu'entre deux années et non entre deux semestres d'une même année.

Pendant le cursus de licence

- Pendant le cursus de licence (L1, L2 et L3), l'UFR LLSHS propose des enseignements axés sur les disciplines enseignées dans le primaire et le secondaire (collège, lycée) et faisant l'objet d'épreuves au concours d'enseignement, notamment des UE scientifiques spécifiquement adaptées aux étudiants de formation non scientifiques.
- Pendant tout le cursus de licence (L1, L2, L3), les étudiants peuvent préparer et passer une certification en langue (CLES).

Contrôle continu et contrôle terminal

Qu'est-ce que le contrôle terminal (CT) ?

- Le contrôle terminal est une dispense d'assiduité : la présence au(x) cours est facultative. Néanmoins, l'étudiant-e peut venir en cours dès qu'il/elle le peut (en avertissant l'enseignant) ;
- l'étudiant-e est évalué-e lors d'un seul examen à la fin du semestre. En cas de note supérieure à 10, l'étudiant-e valide le cours. En cas de note inférieure à 10, l'étudiant-e est autorisé-e à se présenter à la seconde chance (voir ci-dessous) ;
- les étudiant-es en CT doivent lire la brochure, en particulier les bibliographies, et se former par eux-mêmes ;
- l'inscription en contrôle terminal n'est pas une inscription à un enseignement à distance et ne donne pas droit à une adaptation pédagogique des enseignements réalisés en présentiel. En particulier, les étudiants en CT peuvent solliciter un accès aux documents pédagogiques mis sur l'ENT s'ils peuvent leur être utiles, mais ces documents sont des compléments du cours donné en présentiel et non pas un cours à distance se suffisant à lui-même.

Conditions donnant droit à une dispense d'assiduité (CT)

La liste exhaustive des conditions ouvrant droit au CT est :

- étudiant-e salarié-e (fournir le contrat de travail) ;
- étudiant-e chargé-e de famille (fournir le livret de famille) ;
- étudiant-e handicapé-e (fournir une pièce justificative) ;
- étudiant-e sportif / sportive de haut niveau (fournir une pièce justificative).

Les étudiant-es qui ne sont dans aucune de ces quatre situations ne sont pas autorisés à s'inscrire en CT.

Ces autorisations ne concernent que les enseignements auxquels l'étudiant-e est réellement empêché-e d'assister.

Ainsi, une étudiant-e salarié-e travaillant le lundi et le mardi pourra passer les cours ayant lieu ces jours-là en CT, mais les cours ayant lieu les autres jours seront à valider en

CC.

Un·e étudiant·e qui a des horaires de travail variables d'une semaine à l'autre pourra s'inscrire en CT à l'ensemble des enseignements. En cas de doute, il est conseillé de s'inscrire en CT car en cas d'absence à l'un des devoirs de CC, l'étudiant·e devra directement se présenter à la session de rattrapage.

Quand et comment s'inscrire en CC ou CT ?

Au début du semestre, les étudiant·es font leur inscription pédagogique au secrétariat de leur formation. Au cours de cette inscription pédagogique, ils doivent indiquer le mode de validation pour chacun des cours. Par défaut, le mode de validation d'un cours est le contrôle continu (CC). Certain·es étudiant·es (voir conditions ci-dessus) ont toutefois la possibilité de choisir d'être évalué·es en contrôle terminal (CT).

Changements de situation

Un·e étudiant·e dont la situation change en cours de semestre – difficulté de santé, démarrage d'une activité professionnelle, naissance d'un enfant – peut changer de statut (CC / CT) en se rendant au secrétariat de la licence muni·e des justificatifs nécessaires.

Un·e étudiant·e qui n'est pas certain·e, du fait de sa situation, de pouvoir assister à l'ensemble des douze séances d'un cours a intérêt à s'inscrire à ce cours en CT – sous peine de passer directement au rattrapage si, inscrit·e en CC, il/elle manque l'une des évaluations.

Les examens

Session 1

Tous les étudiant·es (CC ou CT) reçoivent une première note dite de première session.

- Pour les cours suivi en CC, la validation a lieu lors du semestre, en contrôle continu intégral (CCI) :
 - la présence des étudiant·es au cours est obligatoire ;
 - la présence doit être active : prendre des notes, préparer les exercices et devoirs demandés par les enseignants ;
 - la présence doit être respectueuse : être ponctuel, pas de bavardage, téléphones portables éteints et rangés ;
 - en CCI, chaque cours fait l'objet de plusieurs évaluations qui ont lieu au cours du semestre. La moyenne de ces notes est calculée à la fin du semestre. En cas de moyenne supérieure à 10, l'étudiant valide le cours. En cas de moyenne inférieure à 10, l'étudiant peut être autorisé à passer l'examen de rattrapage ;
 - l'absence à l'un des devoirs de CCI sans justificatif d'absence conduit directement l'étudiant inscrit en CCI au rattrapage ;
 - si vous êtes en CCI, trois absences injustifiées (dites ABI) au cours du semestre (que l'étudiant ait été ou non présent lors des devoirs) annulent les éventuelles

notes déjà obtenues et l'étudiant va directement au rattrapage.

- Pour les cours suivis en CT, une session d'examen spécifique est organisée à la fin du semestre.

La compensation au sein des unités d'enseignement (UE)

Les cours (EC) sont regroupés en unité d'enseignement (UE). Si on obtient la moyenne à une UE (même si la note obtenue pour certains cours de cette UE est inférieure à la moyenne), tous les cours sont validés et tous les crédits (ECTS) acquis.

Session 2 : la « seconde chance » (anciennement « rattrapage »)

Que l'on soit en CT ou en CC, une session de seconde chance est proposée à la fin de l'année pour les cours des UE, du premier comme du second semestre, où la moyenne de la première session est inférieure à la moyenne. Cette session a lieu en juin et jusqu'au début de juillet.

- Si vous avez une note inférieure à la moyenne à une UE, vous avez droit à la seconde chance ;
- vous ne pouvez passer les examens de seconde chance que pour les cours (EC) pour lesquels vous n'avez pas obtenu 10/20 dans cette UE.

Ainsi :

- si un étudiant obtient 14 et 9 aux deux EC d'une UE et que sa moyenne est donc de 11,5, il n'est pas autorisé à repasser d'examen, même pour le cours où il a eu 9 ;
- par contre, si dans une UE il a eu 5 et 10, et qu'il n'a donc pas la moyenne, il peut repasser le cours où il a eu 5 mais il ne peut pas repasser le cours où il a eu 10.

Le rattrapage est une seconde chance, donc il ne peut pas vous pénaliser. Concrètement, c'est la meilleure note (entre session 1 et session 2) qui sera conservée.

L'environnement numérique de travail (ENT)

L'environnement numérique de travail (ENT) est le meilleur moyen pour connaître votre emploi du temps, vos notes et être au courant de tous les événements de l'université. Votre ENT vous propose :

- une boîte mail avec adresse personnalisée en `prenom.nom@edu.univ-paris13.fr` vous est attribuée et toutes les communications de l'université vous y sont adressées. Il n'y aura pas d'envoi aux adresses électroniques personnelles ;
- l'accès à votre emploi du temps et à vos notes ;
- un espace de stockage ;
- les actualités de l'université (événements sportifs, culturels, conférences, forums, etc.) ;
- des informations sur votre UFR /composante de rattachement ;
- l'accès à des logiciels et bien d'autres services à découvrir en septembre.

Pour accéder à l'ENT : <https://ent.univ-paris13.fr>

Communiquer avec ses enseignants

En cas de question ayant trait à une situation personnelle, votre interlocuteur est le directeur d'étude de votre année.

En cas de question ayant trait au déroulement du cours (examen, demande d'accès à des documents, excuse pour une absence, ...), l'ENT permet aux étudiants d'entrer en contact avec les enseignants par des messages personnels. Les étudiants ne sont pas autorisés à écrire directement aux enseignants en utilisant les adresses mails professionnelles de ceux-ci pour des questions ayant trait au contenu du cours. Cette plateforme permet également aux enseignants de diffuser des documents, des messages aux étudiants. La plateforme permet en particulier d'envoyer des messages à tous les étudiants d'une promotion. Dans ce cas, les messages sont envoyés à l'adresse institutionnelle des étudiants (celle qui finit en « edu.univ-paris13.fr » et qui est créée automatiquement lors de l'inscription). Il est indispensable d'activer son adresse email institutionnelle universitaire en « edu.univ-paris13.fr » dès la rentrée, de la consulter et de consulter régulièrement l'ENT.

Règlement des études

Le règlement des études et des examens de l'UFR LLSHS devra obligatoirement être retiré au secrétariat du département avant le 31 octobre 2024.

Extraits du règlement des études de l'UFR LLSHS concernant les examens (Approuvé par le conseil d'UFR et le CEVU le 14/09/2015) :

Pour le contrôle d'identité, seule la carte d'étudiant sera acceptée. Elle peut être contrôlée à tout moment.

Les étudiants devront déposer leur sac à l'entrée de la salle. Ne sont conservés sur la table que la carte d'étudiant, le matériel pour écrire et les feuilles d'examen (copies et brouillons). Tout document ou matériel non expressément autorisé est formellement interdit. Le non respect de cette disposition constitue une fraude. Les documents ne seront autorisés que sur avis explicite de l'enseignant responsable de l'examen et si cela est mentionné sur le sujet.

L'émargement est obligatoire lors de chaque examen.

Aucun étudiant ne doit s'absenter de la salle durant l'épreuve, sauf autorisation exceptionnelle.

Il est strictement interdit aux étudiants de parler ou de communiquer avec leurs voisins, quel qu'en soit le motif.

L'usage des téléphones portables, baladeurs, objets électroniques et autres moyens de communication ou d'information est formellement interdit durant l'épreuve. Ce matériel doit être en position éteinte et hors de portée du candidat.

En ce qui concerne les copies anonymées, il ne sera donné qu'une seule copie par étudiant à chaque épreuve. Les feuilles intercalaires seront remises en cas de besoin sur demande à raison d'une feuille à la fois.

Au-delà d'une demi-heure de retard les étudiants ne seront pas autorisés à composer.

Les candidats ne seront pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin du tiers temps de l'épreuve et au minimum dans un délai d'une heure après le début de l'épreuve.

Tout manquement aux consignes de même que tout outrage au personnel de surveillance peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Il est rappelé que toute fraude lors d'un examen peut être sanctionnée par la section disciplinaire de l'université et entraîner une exclusion partielle ou totale de l'université.

Le plagiat

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Le *plagiat* consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte, fragment de texte, fragment de phrase). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Le plagiat est un délit pénal, qui peut conduire à des sanctions au sein de l'université ou devant un tribunal et à l'annulation rétrospective d'un diplôme.

Le plagiat est particulièrement dangereux dans le contexte de recherches sur internet. Tout comme les citations d'ouvrages imprimés, les citations de sources électroniques doivent être identifiées par des guillemets et explicitement référencées. Le fait qu'il n'y ait pas d'auteur identifiable d'un passage sur internet n'implique pas qu'on puisse recopier ce passage sans commettre un plagiat. Un texte rédigé par une IA est également un plagiat.

Le plagiat doit être rigoureusement distingué d'un manque d'originalité ou d'un manque de recul critique. Ainsi, coller bout à bout des passages littéralement recopiés, avec des guillemets, ce n'est pas satisfaire à l'exigence d'écriture personnelle et de critique des sources utilisées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?), mais ce n'est pas commettre un plagiat.

Quelles sanctions sont encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. L'étudiant·e plagiaire s'expose :

- à être sanctionné·e pour l'exercice (défaillance) ;
- à être déféré·e devant la commission disciplinaire qui statue sur les sanctions à appliquer ;
- à perdre un diplôme, même déjà délivré.

L'espace langues

Situé sur le campus de Villetaneuse (G218 et G219) et ouvert à tous, l'espace langues constitue un espace d'apprentissage, d'échange et de valorisation des langues. Il propose :

-
- des cours d’initiation aux langues étrangères (allemand, anglais, espagnol, chinois, italien et russe, à différents niveaux <https://www.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/différents-niveaux.jpg>)
 - des remises à niveau en français, notamment pour des étudiants étrangers
 - des cours de préparation aux certifications en langues (CLES, DELF/DALF, etc.)

Pour plus de renseignements :

- Secrétariat de l’espace langues :
- Bureau G218 - Entrée Lettres-Communication ou IUT, 1^{er} étage couloir G
- Courrier : adm-sel@univ-paris13.fr
- Tel. : 01 49 40 31 62.
- En ligne : <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

Accès internet et ressources informatiques

Les étudiants ont accès à internet en de nombreux endroits de l’université, notamment à l’espace langues (voir ci-dessus), à la bibliothèque, au service VOIE (Valorisation, orientation et insertion professionnelle de l’étudiant) et au restaurant universitaire. En outre, des ordinateurs sont à la disposition des étudiants pour réaliser leurs travaux. Renseignements en salle G207.

Bourses et financements

Il y a plusieurs sources de financement accessibles aux étudiants afin de mener leurs études dans les meilleures conditions possibles. Le site <http://www.european-funding-guide.eu/fr> peut vous aider à déterminer quelle bourse ou subvention correspond le mieux à votre situation et vous guidera dans les démarches à accomplir pour l’obtenir.

Ce projet est soutenu par la Commission européenne. Pour en savoir davantage, consulter le site <http://www.european-funding-guide.eu/fr/content/about-us>

Structure de la licence 1

Semestre 1

Bloc fondamental (BF)	20 ECTS
UE1 : Culture littéraire et artistique 6 ECTS	
— Cours <i>Histoire littéraire 1 : grands mouvements du Moyen Âge au 16^e siècle</i> (3 ECTS)	
— Cours <i>Mythologie gréco-latine</i> (3 ECTS)	
UE2 : Sciences du langage 6 ECTS	
— Cours <i>Introduction aux Sciences du langage</i> (3 ECTS)	
— Cours <i>Phonétique et phonologie du français</i> (3 ECTS)	
UE3 : Études de textes 4 ECTS	
— Cours <i>Analyse du récit 1 : le roman</i> (2 ECTS)	
— Cours <i>Études théâtrales 1</i> (2 ECTS)	
UE4 : Langue française 4 ECTS	
— Cours <i>Grammaire 1</i> (4 ECTS)	
Bloc complémentaire	4 ECTS
UE BC	
À choisir parmi l'offre de l'UFR . Voir ci-dessus la présentation générale de la licence	
Bloc transversal (BT)	6 ECTS
UE5 : Langue vivante 2 ECTS	
— Cours <i>LVI</i> (2 ECTS)	
UE6 : Méthodologie universitaire 1 ECTS	
— Cours <i>Méthodologie</i> (1 ECTS)	
UE7 : Méthodologie disciplinaire 2 ECTS	
— Cours <i>Explication de textes</i> (2 ECTS)	
UE8 : Pré-professionnalisation 1 ECTS	
— Cours <i>Projet personnel et professionnel (PPP)</i> (1 ECTS)	

Semestre 2

Bloc fondamental (BF)	20 ECTS
<p>UE1 : Culture littéraire et artistique 6 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Cours <i>Littérature et arts 1</i> (3 ECTS) — Cours <i>La lecture</i> (3 ECTS) 	
<p>UE2 : Sciences du langage 5 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Cours <i>Introduction à la lexicologie</i> (3 ECTS) — Cours <i>Histoire de la langue ancien français</i> (2 ECTS) 	
<p>UE3 : Études de textes 4 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Cours <i>Analyse du récit 2 : la littérature populaire en France</i> (2 ECTS) — Cours <i>Textes poétiques 1</i> (2 ECTS) 	
<p>UE4 : Langue française 5 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Cours <i>Grammaire 2</i> (3 ECTS) — Cours <i>Expression orale</i> (2 ECTS) 	
Bloc complémentaire	4 ECTS
<p>UE BC</p> <p>Suite du bloc complémentaire choisi au S1</p>	
Bloc transversal (BT)	6 ECTS
<p>UE5 : Langue vivante 2 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Cours <i>LV1</i> (2 ECTS) 	
<p>UE6 : Qualité d'expression 1 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — L'équipe pédagogique vous orientera soit vers le cours <i>Renforcement en langue française : qualité d'expression</i> soit vers le cours <i>Renforcement en langue française : atelier d'écriture</i> en fonction de votre profil (1 ECTS) 	
<p>UE7 : Méthodologie disciplinaire 2 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Cours <i>Explication de textes</i> (2 ECTS) 	
<p>UE8 : Culture ou sport 1 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> — Cours <i>Culture ou sport</i> (1 ECTS) 	

Description des enseignements

Les enseignements sont présentés par semestre et par ordre alphabétique. Les enseignements relevant des blocs complémentaires (BC) et les cours du bloc transversal (BT) gérés par l'UFR (langues vivantes, PIX, Qualité de l'expression et PPP) ne sont pas décrits ici. Pour ces cours, voir les brochures dédiées (disponibles en ligne).

Sommaire

Semestre 1	17
Analyse du récit 1 : le roman (L1 S1 UE 3)	17
Études théâtrales 1 (L1 S1 UE3)	18
Explication de textes 1 (L1 S1 UE7)	19
Grammaire 1 (L1 S 1 UE4)	20
Histoire littéraire 1 : du Moyen Âge au 16e siècle (L1 S1 UE1)	21
Introduction aux sciences du langage (L1 S1 UE2)	21
Méthodologie (L1 S1 UE6)	22
Mythologie gréco-latine (L1 S1 UE1)	23
Phonétique et phonologie du français (L1 S1 UE2)	24
Semestre 2	24
Analyse du récit 2 : la littérature populaire en France (L1 S2 UE3)	24
Expression orale (L1 S2 UE4)	25
Grammaire 2 (L1 S2 UE4)	26
Histoire de la langue : ancien français (L1 S2 UE2)	27
Introduction à la lexicologie (L1 S2 UE2)	28
La lecture (L1 S2 UE1)	29
Littérature et arts 1 (L1 S2 UE1)	30
Explication de textes 2 (L1 S2 UE7)	30
Renforcement en langue française : qualité d'expression (L1 S2 UE6)	31
Renforcement en langue française : atelier d'écriture (L1 S2 UE6)	32
Textes poétiques 1 (L1 S2 UE3)	32

Semestre 1

Analyse du récit 1 : le roman (L1 S1 UE 3)

Crédits	2 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Valérie Stiénon

Objectif

Initiation à la narratologie et préparation au commentaire de texte (roman).

Contenu

Le cours présente les principales notions de la narratologie (fonctions du narrateur, voix narrative, focalisation, temps et vitesses du récit) et prépare à leur application pratique dans le commentaire d'une œuvre romanesque majeure de l'histoire littéraire, étudiée dans le détail du texte (questions de poétique) et rapportée à son contexte (données historiques, sociales et culturelles).

Bibliographie

Lectures au programme :

- Émile Zola, *Au Bonheur des dames*, Paris, 1883.
- Gérard Genette, *Figures III*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1972.

Lecture complémentaire :

- Vincent Jouve, *Poétique du roman*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2007 (2^e éd.).

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : commentaire rédigé en classe et devoir à domicile (lecture guidée du roman).
- **Contrôle terminal (CT)** : examen écrit (texte rédigé), durée 2h durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : examen écrit (texte rédigé), durée 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Études théâtrales 1 (L1 S1 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Ruoting Ding

Objectif

Acquisition de savoirs fondamentaux liés à l'étude de textes dramatiques et à l'histoire du théâtre.

Contenu

Le cours vise à transmettre des savoirs fondamentaux concernant l'histoire du théâtre européen ainsi que des outils utiles pour l'analyse du texte dramatique, en s'appuyant sur un corpus d'extraits parcourant plusieurs siècles et embrassant divers genres. Il ins-

crit aussi les écrits dans leur contexte socio-historique, et présente l'aspect matériel et artistique de la création théâtrale.

Bibliographie

Lectures au programme : les différents extraits étudiés seront distribués en classe. Des lectures complémentaires pourront être suggérées au fil du cours.

Lectures complémentaires :

- Pierre Larthomas, *Le Langage dramatique*, Paris, PUF, 2005 (2^e éd.).
- Didier Souiller, Florence Fix, Sylvie Humbert-Mougin, Georges Zaragoza, *Études théâtrales*, Paris, Puf, « Quadrige », 2005.
- Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre* (I, II, III), Belin/sup.
- Alain Viala (dir.), *Le Théâtre en France* [2009], Paris, PUF, 2016.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : deux épreuves écrites.
- Contrôle terminal (CT) : une épreuve écrite (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : une épreuve écrite (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Explication de textes 1 (L1 S1 UE7)

Crédits	2 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Juliette Vion-Dury

Objectif

Savoir maîtriser les différents éléments inhérents aux grands genres littéraires. Maîtriser la technique de l'explication de textes à l'écrit. Connaissance de quelques textes littéraires français et francophones du 19^e siècle au 21^e siècle. À l'issue de l'enseignement, l'étudiant devra être capable de réaliser seul une explication de textes, de savoir présenter l'auteur, contextualiser l'extrait, repérer sa structure et expliciter ses principales figures de style.

Contenu

Nous étudierons la méthodologie de l'explication de textes et du commentaire littéraire. Des cours théoriques précéderont chaque exercice pratique guidé réalisé en classe.

Bibliographie

- Daniel Berger, *L'explication de texte littéraire*, Dunod, 1996.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux devoirs écrits en classe
- **Contrôle terminal (CT) : une explication de texte (durée 2h)** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : une explication de texte (durée 2h) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Grammaire 1 (L1 S 1 UE4)

Crédits	4 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Iris Padiou

Objectif

Reprendre et approfondir les notions de grammaire (phrase simple)

Contenu

Identification des constituants de la phrase simple et description de leurs propriétés grammaticales. Description des différentes catégories grammaticales des constituants (mot ou groupe de mots) et des différentes fonctions qu'ils peuvent occuper dans la phrase.

Bibliographie

- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Histoire littéraire 1 : du Moyen Âge au 16e siècle (L1 S1 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Ruoting Ding

Objectif

Connaissance des principaux genres littéraires et mouvements culturels du Moyen Âge et de la Renaissance.

Contenu

Le cours présente les différents genres littéraires et mouvements culturels du Moyen Âge et de la Renaissance. Ils seront situés dans leur contexte historique et illustrés par des extraits d'œuvres majeures.

Bibliographie

- Frank Lestringant, Josiane Rieu, Alexandre Tarrête, *Littérature française du XVIe siècle*, Paris, Puf, 2000.
- Alain Viala, *Une histoire brève de la littérature française. Le Moyen Âge et la Renaissance*, Paris, Puf, 2014.
- Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Puf, 1992.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux épreuves écrites.
- **Contrôle terminal (CT)** : **une épreuve écrite (2h)** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : une épreuve écrite de 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Introduction aux sciences du langage (L1 S1 UE2)

Crédits	3 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Sylvain Loiseau

Objectif

Comprendre l'objet, les buts et les méthodes de la linguistique et présenter quelques-unes de ses disciplines connexes (sociolinguistique, psycholinguistique, etc.)

Contenu

Le cours aborde, à travers l'analyse de certaines idées reçues (supériorité de l'écrit sur l'oral, hiérarchisation entre langues, etc.), les grands thèmes de l'étude du langage et des langues.

Bibliographie

- Martin, Robert (2002) *Comprendre la linguistique*. Presses Universitaires de France.
- Moeschler, Jacques et Antoine Auchlin (2009) *Introduction à la linguistique contemporaine*. 3^e édition. Armand Colin
- Yagello Marina (1988) *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Editions du Seuil

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux devoirs écrits surveillés.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Méthodologie (L1 S1 UE6)

Crédits	1 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignants	Iris Padiou et Flavie Kerautret

Objectif

Ce cours vise à aider les étudiants dans leur organisation du travail universitaire. Après une présentation de l'Université et de son fonctionnement (règlement des études, sensibilisation au plagiat), le cours s'organisera autour de 3 axes : travail de recherche documentaire à la bibliothèque, pratiques de l'exposé oral et de l'écrit (prise de notes, fiches, résumé).

Contenu

L'université et son fonctionnement

- Méthodes du travail universitaire (prise de notes, fiches)

- Pratique de l'exposé oral

Bibliographie

- Duffau Catherine et François-Xavier André (2013) *J'entre en fac, méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Mythologie gréco-latine (L1 S1 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Ruoting Ding

Objectif

Connaissance des fondamentaux culturels occidentaux

Contenu

Ce cours propose un panorama de la mythologie gréco-latine à partir de textes traduits et de représentations figurées. Il s'agira également de s'interroger sur la catégorie même de « mythe » et d'examiner ses différents usages dans les sciences humaines.

Bibliographie

- Ch. Delattre, *Manuel de mythologie*, Paris, Bréal, 2005
- P. Grimal, *Dictionnaire de mythologie gréco-latine*, PUF.
- S. Saïd, *Approches de la mythologie grecque*, coll. 128, Paris, Nathan, 1993
- C. Salles, *Introduction à la mythologie gréco-romaine*, coll. Pluriel, Paris, Hachette, 2005

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : deux épreuves écrites

- **Contrôle terminal (CT) : une épreuve écrite (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : une épreuve écrite (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.**

Phonétique et phonologie du français (L1 S1 UE2)

Crédits	3 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Iris Padiou

Objectif

- Comprendre la distinction entre sons et phonèmes
- Savoir effectuer une transcription phonétique

Contenu

Le cours présente les bases de la phonologie et de la phonétique articulatoire du français

Bibliographie

- Vaissière J. (2006) *La phonétique*. PUF.
- Brandão de Carvalho J., Nguyen N. et Wauquier S. (2010) *Comprendre la phonologie*. PUF

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci) : devoirs surveillés.**
- **Contrôle terminal (CT) : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.**

Semestre 2

Analyse du récit 2 : la littérature populaire en France (L1 S2 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Mathilde Lévêque

Objectif

Acquérir des connaissances sur le conte populaire sur le plan théorique et en terme de répertoire, analyser les transformations médiatiques des contes avec les outils de la narratologie

Contenu

Les contes populaires constituent une partie importante et pourtant souvent méconnue de la culture littéraire. Les outils de la narratologie permettent de comprendre comment ces récits sont construits et quelles en sont les spécificités. Le cours abordera aussi l'étude des contes d'un point de vue historique, en montrant l'évolution du genre, entre culture savante et culture populaire. Il s'agira ainsi de mieux comprendre les transferts médiatiques dont les contes populaires ont pu faire l'objet et de les appréhender avec un regard critique.

Bibliographie

- G. Massignon, *De bouche à oreille : anthologie de contes populaires français*, J. Corti, 2006
- N. Belmont, *Poétique du conte*, Gallimard, 1999

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : Exposé + Devoir sur table en fin de semestre
- **Contrôle terminal (CT)** : **essai argumenté** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : essai argumenté durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Expression orale (L1 S2 UE4)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignants	Paul-Henri Got et Iris Padiou

Objectif

Acquérir les compétences communicationnelles nécessaires à une bonne maîtrise de l'expression orale : assimiler les distinctions entre les différents types de sons, améliorer les formes langagières et sociales de la communication orale universitaire et/ou professionnelle.

Contenu

Prononcer tous les sons (vocaliques et consonantiques) dans la chaîne parlée ou dans un texte ;

- Distinguer, en parlant, les différents types de sons (les sons ouverts et fermés, les nasaux, dentaux, labio-dentaux...);
- Rapport entre graphie et phonie (mise en voix d'un texte en respectant la ponctuation, en mettant le ton);
- Présenter une synthèse orale structurée à partir d'une prise de notes ;
- Soutenir une discussion (une interaction quotidienne, une scène de théâtre, un débat)

Bibliographie

- GREVISSE, Maurice., *Le bon usage : le petit Grevisse Grammaire française*, édition de Boeck Duculot, 2009.
- LAURET, Bertrand., *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, éd. Hachette, 2007.
- MOREL, Mary-Annick., *l'Oral du débat*, revue *langue française*, éd. Larousse, Paris, 1985.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Grammaire 2 (L1 S2 UE4)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Paul-Henri Got

Objectif

Reprendre et approfondir les notions de grammaire (phrase complexe).

Contenu

Étude de la phrase complexe :

- Types de phrases : assertion, interrogation, exclamation, injonction, négation, emphase (dislocation et extraction), passif, impersonnel, phrases atypiques
- Notion de proposition principale / proposition subordonnée
- Les propositions relatives / complétives / subordonnées circonstancielles / juxtaposition et coordination

Bibliographie

- M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Histoire de la langue : ancien français (L1 S2 UE2)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Xavier-Laurent Salvador

Objectif

Faire connaître les mécanismes de la langue médiévale pour faciliter l'accès aux textes de la littérature du Moyen Âge. Initier les futurs candidats au CAPES à la préparation de l'épreuve d'ancien français.

Contenu

Le cours d'initiation à l'ancien français obéit à un objectif de culture et de civilisation française. Il s'agit dans un premier temps d'étudier la place du français au sein des langues européennes puis de comprendre les mécanismes linguistiques qui ont permis la constitution des traits caractéristiques de la langue française moderne, du latin à nos jours. Cette épreuve s'adresse tout particulièrement aux étudiants qui souhaiteraient se

présenter un jour au concours de recrutement du secondaire où l'ancien français est une épreuve majeure.

Bibliographie

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Introduction à la lexicologie (L1 S2 UE2)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Paul-Henri Got

Objectif

Découvrir le fonctionnement du lexique et l'analyse scientifique du sens linguistique

Contenu

Ce cours introduit des notions de morphologie et de sémantique lexicale. Nous insisterons (1) sur le fait que le lexique n'est pas un ensemble inorganisé, mais qu'il est structuré, par les relations de forme et de sens qui relient les unités du lexique et (2) **sur les spécificités de l'approche scientifique du sens élaborée par la linguistique.**

Bibliographie

- Polguère A., *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2008 (nouvelle édition revue et augmentée).

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT**

est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.

- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

La lecture (L1 S2 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Flavie Kerautret

Objectif

- Identifier les enjeux historiques, sociaux et culturels de la lecture.
- Mobiliser des références théoriques et critiques liées aux théories de la lecture et de la réception.
- Analyser un document en tenant compte de son genre et de son support de diffusion.

Contenu

Ce cours vise à proposer une réflexion sur la place de la lecture française dans la société entre hier et aujourd'hui. Il s'agira pour cela de présenter les grands axes des études de la réception et des théories de la réception en partant des travaux de Hans Robert Jauss ou Stanley Fish et de concepts clés établis (horizon d'attente, communauté interprétative, etc.). Il s'agira aussi de penser la lecture en diachronie et de l'envisager selon la variété des pratiques qu'elle suppose en s'appuyant sur des travaux d'histoire culturelle. Une attention spécifique sera portée aux genres et aux supports matériels de la lecture. Les étudiants et étudiantes seront ainsi invités à réfléchir à leurs propres pratiques de lecture.

Bibliographie

- Un recueil de textes théoriques et littéraires servira de support au cours et sera remis aux étudiant.e.s au début de celui-ci. Lectures complémentaires :
 - Vincent Jouve, *La Lecture*, Hachette, 1993. — Nathalie Piégay-Gros, *Le Lecteur*, Flammarion, « GF-Corpus », 2002. — Umberto Eco, *Lector in fabula*, Grasset, 1985.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- Contrôle terminal (CT) : un examen écrit (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.

-
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : un examen écrit (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Littérature et arts 1 (L1 S2 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Ruoting Ding

Objectif

Initiation à l'histoire de l'art et à l'analyse des œuvres artistiques.

Contenu

Ce cours donne lieu à une introduction à l'histoire de l'art occidental. Présentant d'abord les outils d'analyse des œuvres d'art et ensuite les styles principaux et les œuvres majeures de l'Antiquité au XVIII^e siècle, il insère également quelques études thématiques. Il accorde une attention particulière au contexte matériel et intellectuel de la naissance de différents styles artistiques et au lien entre les arts et la littérature.

Repères bibliographiques

- Daniel Arasse, *On n'y voit rien : descriptions*, Paris, Gallimard, 2003.
- Nadeije Laneyrie-Dagen, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan, 2011.
- Nadeije Laneyrie-Dagen, *Lire la peinture dans l'intimité des œuvres*, Larousse, 2015.
- Collectif, *Tout sur l'art. Panorama des mouvements et des chefs-d'œuvre* [2010], Paris, Flammarion, 2020.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : compte rendu d'une visite de musée ou de monument historique, épreuve écrite
- Contrôle terminal(CT) : une épreuve écrite (1h30) durant la période d'examen est réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiant·es dispensé·es d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous.les étudiant·es, CCI comme CT) : une épreuve écrite (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Explication de textes 2 (L1 S2 UE7)

Crédits	1 ECTS
----------------	--------

Volume	18 h
Enseignant	Ruoting Ding

Objectif

Approfondissement de la technique de l'explication de textes à l'écrit. Connaissance des courants littéraires français.

Contenu

Dans le prolongement du cours d'introduction, ce deuxième volet du cours de méthodologie a pour but d'aider les étudiants à maîtriser davantage les outils d'analyse et surtout de les guider à problématiser et à structurer leurs remarques. Il s'inscrit également dans une réflexion plus ample sur les genres et les principaux mouvements et courants littéraires. Les étudiants sont invités à faire des exercices pratiques dans chaque séance.

Bibliographie indicative

- Daniel Berger, *L'explication de texte littéraire*, Dunod, 1996.
- Jean-Michel Adam, *Le Récit*, Paris, Puf, « Que sais-je », 1996.
- Michel Aquien, *La Versification*, Paris, Puf, « Que sais-je », 2014.
- Dirk Delabastita, Lieven D'hulst, Rita Ghesquiere, Rainier Grutman, Georges Legros et Hendrik Van Gorp, *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, « Champion Classique », 2005.
- André Lagarde et Laurent Michard, *Les Grands auteurs français*, Anthologie et histoire littéraire, Paris, Bordas, 2003 (rééd.).
- Henri Suhamy, *Les Figures de style*, Paris, Puf, « Que sais-je », 2020.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : deux devoirs écrits en classe
- Contrôle terminal (CT) : une explication de texte (durée 2h) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : une explication de texte (durée 2h) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Renforcement en langue française : qualité d'expression (L1 S2 UE6)

Crédits	1 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	David Galand

Objectif

Ce cours est exclusivement réservé aux étudiantes et étudiants qui auront été désigné(e)s par leur responsable d'année comme devant participer au cours de « Qualité d'expression », au moment de la rentrée universitaire. Ce cours vise le renforcement de la langue française écrite. Il s'agira de remédier aux difficultés liées au vocabulaire, à la syntaxe et à l'orthographe courante.

Contenus

On travaillera, à l'aide d'une brochure donnée en cours, sur des exercices variés ciblant des difficultés potentielles de la langue française.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : devoirs surveillés.
- Aucun contrôle terminal en « Qualité d'expression ».
- Session 2 (seconde chance pour les étudiants inscrits au cours par leur responsable d'année) : devoir surveillé.

Renforcement en langue française : atelier d'écriture (L1 S2 UE6)

Crédits	1 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	David Galand

Objectif

Ce cours est exclusivement réservé aux étudiantes et étudiants qui n'auront pas été désigné(e)s par leur responsable d'année comme devant participer au cours de « Qualité d'expression », au moment de la rentrée universitaire. Ce cours vise le renforcement de la langue française écrite et l'approche de problèmes littéraires par l'écriture créative.

Contenus

On travaillera à partir d'exercices d'écriture créative variés : productions de descriptions, de poèmes, de récits courts...

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : devoir écrit surveillé.
- Contrôle terminal (CT) : devoir écrit surveillé. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique
- Session 2 (seconde chance pour les étudiants, Cci comme CT) : devoir écrit surveillé.

Textes poétiques 1 (L1 S2 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h

Enseignant	David Galand
-------------------	--------------

Objectif

Le cours vise à donner des connaissances sur les formes et les registres de la poésie de langue française du XIX^e siècle. Il s'agira d'explorer un moment crucial et une figure majeure de l'histoire de la poésie française.

Compétences et savoir-faire

Connaissance des formes et des genres poétiques

Prérequis

Lecture complète des deux recueils cités en bibliographie (Rimbaud).

Contenu

Le cours présente deux recueils de poésie, en insistant sur la connaissance des formes et des genres poétiques. Le contexte historique et le sens de ces recueils sont étudiés, et mis en relation avec d'autres textes photocopiés, qui seront distribués en cours.

Bibliographie

Recueils au programme, à se procurer en librairie et à lire en autonomie avant le cours :

- Arthur Rimbaud, *Recueil Demeny et Poésies (1870-1871)*, dans : A. Rimbaud, *Œuvres complètes*, édition de J.-L. Steinmetz, Paris : Flammarion, 2016, (GF), pages 29-62 et pages 85-136.

Lecture complémentaire obligatoire (la lecture de ce livre fera l'objet de certaines parties de l'évaluation à l'examen ; le cours indiquera chaque semaine les pages à lire) :

- Alain Vaillant, *La Poésie. Introduction à l'analyse des textes poétiques*, Paris : Armand Colin, 2^e édition, 2016, (128), 128 pages.

Lecture complémentaire :

- Daniel Leuwers, *Introduction à la poésie moderne et contemporaine*, Paris, Dunod, 1998.
- Jean-Louis Joubert, *Genres et formes de la poésie*, Paris, Armand Colin, 2003.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : questionnaires et analyses de poèmes.
- Contrôle terminal (CT) et session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, Cci comme CT) : questionnaires et analyses de poèmes. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.

Glossaire

- AJAC** Ajourné autorisé à continuer. Sous certaines conditions, il est possible d'accéder à l'année supérieure sans avoir encore validé certains cours de l'année précédente – qui restent à valider.
- ABI** Absence injustifiée.
- BC** Bloc complémentaire.
- BF** Bloc fondamental.
- BT** Bloc transversal.
- CAPES** Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.
- CC** Contrôle continu.
- CCI** Contrôle continu intégral.
- CT** Contrôle terminal.
- CLES** certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur.
- EC** Unité d'enseignement (élément constitutif d'UE), c'est-à-dire un cours. Les cours sont groupés en UE.
- ECTS** crédits (« points ») acquis quand on valide un cours. À chaque cours (EC) d'une licence correspond un nombre de crédits en fonction de son importance. Il faut acquérir 30 crédits par semestre, c'est-à-dire 180 crédits à l'issue de la licence. Ce système européen est notamment censé permettre des équivalences quand on passe des semestres à l'étranger.
- ENT** Espace Numérique de Travail. Plateforme disponible sur le site de l'université permettant d'échanger des documents et des informations dans le cadre des missions d'enseignement.
- FLE** Français langue étrangère ; discipline qui forme à l'enseignement du français auprès de public dont le français n'est pas l'une des langues maternelles
- LMD** Organisation du supérieur en trois niveaux : licence, master et doctorat.
- MCF** Maître de conférences.
- PIX** Certification des compétences numériques.
- PPP** projet personnel et professionnel.
- PRCE** Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur.
- PRAG** Professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur.
- PU (ou PR)** Professeur des universités.
- QE** Qualité de l'expression.
- S** (S1, S2) : semestre.
- UE** Unité d'enseignement : groupe de cours (ou EC) correspondant à une thématique. Des notes inférieures à la moyenne peuvent se compenser au sein d'une UE.
- UFR** Unité de formation et de recherche. Une université est divisée en composantes (UFR, Instituts, ...), qui regroupent des disciplines proches et organisent des aspects des activités de recherche et d'enseignement.

Propositions de lectures

Littérature

Cette liste sélective et non exhaustive regroupe les grandes œuvres littéraires (roman, théâtre, poésie) que doit connaître un étudiant de littérature. La lecture intégrale peut être complétée par la consultation d'anthologies pour lire des extraits.

Période	Auteur	Œuvres
Antiquité	Homère	<i>L'Iliade, L'Odyssée</i>
	Ovide	<i>Les Métamorphoses</i>
Moyen Âge	Chrétien de Troyes	<i>Perceval ou le conte de Graal</i>
	Bérout/Thomas	<i>Tristan et Yseult</i>
XVI ^e siècle	François Rabelais	<i>Gargantua</i>
	Marguerite de Navarre	<i>L'Heptaméron</i>
	Pierre de Ronsard	<i>Les Amours</i>
	Michel de Montaigne	<i>Essais</i>
XVII ^e siècle	William Shakespeare	<i>Hamlet, Macbeth, Othello</i>
	Miguel de Cervantes	<i>Don Quichotte</i>
	Pierre Corneille	<i>L'Illusion comique, Le Cid</i>
	René Descartes	<i>Discours de la méthode</i>
	Molière	<i>Dom Juan, Tartuffe, Le Bourgeois gentilhomme</i>
	Jean Racine	<i>Andromaque, Bérénice, Phèdre</i>
	Jean de La Fontaine	<i>Fables</i>
	Blaise Pascal	<i>Pensées</i>
	Madame de Lafayette	<i>La Princesse de Clèves</i>
	Jean de La Bruyère	<i>Les Caractères</i>
XVIII ^e siècle	Charles Perrault	<i>Contes</i>
	Daniel Defoe	<i>Robinson Cruséo</i>
	Montesquieu	<i>Les Lettres persanes</i>
	Marivaux	<i>La Vie de Marianne</i>
	Voltaire	<i>Lettres philosophiques, Candide</i>
	Jean-Jacques Rousseau	<i>La Nouvelle Héloïse, Les Rêveries du promeneur solitaire, Les Confessions</i>
	Johann Wolfgang von Goethe	<i>Les Souffrances du jeune Werther</i>
	Denis Diderot	<i>Jacques le fataliste et son maître, Le Neveu de Rameau</i>
	Beaumarchais	<i>Le Mariage de Figaro</i>
	Mary Wollstonecraft	<i>Défense des droits de la femme</i>
XIX ^e siècle	François-René de Chateaubriand	<i>Atala, René, Les Mémoires d'Outre-tombe</i>
	Les frères Grimm	<i>Contes de l'enfance et du foyer</i>
	E.T.A. Hoffmann	<i>L'Homme au sable</i>
	Mary Shelley	<i>Frankenstein</i>
	Walter Scott	<i>Ivanhoé</i>
	Victor Hugo	<i>Hernani, Les Contemplations, Les Misérables</i>
Stendhal	<i>Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme</i>	

Période	Auteur	Œuvres
	George Sand	<i>Indiana, La Mare au diable</i>
	Alexandre Pouchkine	<i>La Dame de Pique, La Fille du capitaine</i>
	Honoré de Balzac	<i>Eugénie Grandet, Le Père Goriot</i>
	Alfred de Musset	<i>Lorenzaccio</i>
	Charles Dickens	<i>Oliver Twist, David Copperfield</i>
	Alexandre Dumas (père)	<i>Les Trois mousquetaires, Le Comte de Monte-Cristo</i>
	Charles Baudelaire	<i>Les Fleurs du mal, Le Spleen de Paris</i>
	Gustave Flaubert	<i>Madame Bovary, L'Éducation sentimentale</i>
	Fiodor Dostoïevski	<i>Crime et Châtiment</i>
	Léon Tolstoï	<i>Guerre et Paix, Anna Karénine</i>
	Arthur Rimbaud	<i>Poésies, Illuminations</i>
	Émile Zola	<i>L'Assommoir, Au Bonheur des dames</i>
	Guy de Maupassant	<i>Bel-Ami, Le Horla</i>
XX^e siècle	Oscar Wilde	<i>Le Portrait de Dorian Gray</i>
	Guillaume Apollinaire	<i>Alcools</i>
	Marcel Proust	<i>À la recherche du temps perdu (Du Côté de chez Swann)</i>
	Alain-Fournier	<i>Le grand Meaulnes</i>
	Thomas Mann	<i>Les Buddenbrook, La Montagne magique</i>
	Franz Kafka	<i>La Métamorphose, Le Procès</i>
	Luigi Pirandello	<i>Six personnages en quête d'auteur</i>
	Stefan Zweig	<i>Amok, Vingt-quatre heures de la vie d'une femme</i>
	André Gide	<i>Les Faux-Monnayeurs</i>
	Virginia Woolf	<i>Mrs Dalloway</i>
	Hermann Hesse	<i>Narcisse et Goldmund</i>
	Louis-Ferdinand Céline	<i>Voyage au bout de la nuit</i>
	Jean Giraudoux	<i>La guerre de Troie n'aura pas lieu</i>
	André Malraux	<i>L'Espoir</i>
	Jean-Paul Sartre	<i>La Nausée, Huis clos, Les Mots</i>
	Albert Camus	<i>L'Étranger, La Peste</i>
	Francis Ponge	<i>Le Parti pris des choses</i>
	Aimé Césaire	<i>Cahier d'un retour au pays natal</i>
	Marguerite Duras	<i>Un barrage contre le Pacifique, Moderato cantabile</i>
	Eugène Ionesco	<i>La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt</i>
Samuel Beckett	<i>En attendant Godot, Fin de partie</i>	
Jorge Luis Borges	<i>Fictions</i>	
Alain Robbe-Grillet	<i>Les Gommages</i>	
Italo Calvino	<i>Le Baron perché, Si par une nuit d'hiver un voyageur</i>	
Günter Grass	<i>Le Tambour</i>	
Georges Perec	<i>Les Choses, La Vie mode d'emploi</i>	
Marguerite Yourcenar	<i>L'Œuvre au noir</i>	
Ursula K. Le Guin	<i>La Main gauche de la nuit</i>	

Période	Auteur	Œuvres
XXI ^e siècle	François Bon	<i>Sortie d'usine</i>
	Annie Ernaux	<i>La Place</i>
	Pierre Michon	<i>Vies minuscules</i>
	Fatou Diome	<i>Le Ventre de l'Atlantique</i>
	Virginie Despentes	<i>King Kong Théorie</i>
	Régis Jauffret	<i>Microfictions</i>
	Marie NDiaye	<i>Trois femmes puissantes</i>
	Michel Houellebecq	<i>La Carte et le territoire</i>
	Éric Chevillard	<i>L'Auteur et Moi</i>
Gaël Faye	<i>Petit pays</i>	

Linguistique

Voici une bibliographie succincte de textes d'introduction à la linguistique. Ces lectures permettront d'aborder dans de bonnes conditions les enseignements de la licence ainsi que d'acquérir une culture générale linguistique indispensable.

Introductions générales à la linguistique

— Ferdinand de Saussure, 1916/1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Un texte fondateur de la discipline qui expose de nombreuses notions toujours pertinentes.

— Nicholas Evans, 2012, *Ces mots qui meurent*, Paris, La découverte.

Une introduction passionnante et pédagogique à la diversité des 7 000 langues parlées aujourd'hui dans le monde et aux approches scientifiques de cette diversité.

— Claude Hagège, 1985, *L'homme de parole*, Paris, Fayard.

Une synthèse sur de nombreuses questions posées par les langues et la faculté de langage par un grand vulgarisateur.

— Robert Martin, 2002, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF, Quadrige.

Cette courte introduction aux sciences du langage essaye de résumer ce que sont la description linguistique, la philosophie du langage et la linguistique appliquée.

— Wartburg Walter von, 1963/1944, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, Puf.

Une introduction à la linguistique avec un accent particulier sur la linguistique historique et sur l'histoire du français.

Manuels pédagogiques

Quelques manuels couvrant les principaux niveaux de description (phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe) et quelques disciplines (linguistique historique, sociolinguistique, linguistique textuelle).

-
- Brandao De Carvalho Joaquim, Sophie Wauquier et Noel Nguyen, 2010, *Comprendre La Phonologie*, Paris, PUF.
 - Haspelmath Martin et Andrea D. Sims, 2010, *Understanding Morphology*, London, Hodder.
 - Polguère Alain, 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale ; Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. [disponible en ligne]
 - Kahane Sylvain et Kim Gerdes, 2022, *Syntaxe théorique et formelle*, Berlin : Language Science Press. [disponible en ligne](#)
 - Ducos Joëlle, Soutet Olivier, 2012, *L'ancien et le Moyen français*, Paris, Puf, coll. Que sais-je ?
 - Gadet Françoise, 2007, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
 - Adam Jean-Michel, 2011, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

Outils de travail

- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique, (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Ce dictionnaire couvre la terminologie d'un large domaine incluant notamment analyse linguistique des textes, analyse du discours, énonciation.

- Neveu Franck, 2017 (3^e éd.), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, Cursus.

Ce lexique couvre la terminologie linguistique. C'est un outil indispensable pour se familiariser avec les notions de la discipline.

Grammaires de référence

Enfin il faut choisir au moins une grammaire du français et l'avoir lue intégralement à l'issue de la licence. C'est un outil de travail à avoir toujours sous la main et qu'il faut apprendre à consulter. Les étudiants peuvent choisir entre les trois grammaires suivantes :

- Denis Delphine, Sancier-Château Anne, 1997, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de poche.

La grammaire la plus simple.

- Rioul René, Pellat Jean-Christophe & Riegel Martin, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

Une grammaire de référence du français ; à privilégier si on envisage de présenter un concours de l'Éducation nationale

- Wilmet Marc, 2010 (5^e éd.), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Duculot.

Une grammaire du français qui compare les différentes analyses linguistiques et les différentes interprétations possibles des phénomènes. Cette grammaire est à privilégier si on est particulièrement intéressé par la linguistique comme science.

Description des dispositifs d'enseignement

Devenir enseignant de français langue étrangère (FLE)

À partir du semestre 3 (L2), un bloc complémentaire *didactique du FLE* (Français Langue Étrangère) est proposé aux étudiants de lettres modernes, d'anglais ou d'espagnol (voir la brochure de ce bloc complémentaire).

Les débouchés professionnels principaux sont les suivants :

- À l'étranger, enseignement du français langue étrangère à des enfants, adolescents ou adultes non francophones, dans les établissements scolaires locaux, dans les alliances françaises ou les Instituts Français et toutes institutions chargées de promouvoir et diffuser la langue française.
- En France, les diplômés de FLE peuvent enseigner auprès d'enfants ou d'adultes d'origine étrangère dans les établissements de l'Éducation nationale ou d'autres structures associatives ; par ailleurs, à partir de la session 2022, l'une des épreuves d'admission du CAPES de lettres modernes, offrira la possibilité aux candidats de choisir des documents appartenant au champ du Français langue étrangère et seconde, et ce, dans le cadre de la conception d'une séance d'enseignement (épreuve de leçon).

Pour plus de renseignements, contactez Frédéric Moussion (frederic.moussion@univ-paris13.fr).

Passer une certification en langue (CLES)

Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification nationale accréditée par le ministère de l'Éducation nationale créée par [l'arrêté du 22 mai 2000](#), modifié le 17 mai 2007 et assorti d'un nouveau décret n° 2010-570 du 28 mai 2010.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL). Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Depuis septembre 2009, l'Espace Langues propose aux étudiants inscrits à l'Université Sorbonne Paris Nord cette certification gratuite pour l'anglais et l'espagnol, pour les niveaux B1 et B2.

Les inscriptions se font sur le site de l'Espace Langues : <https://www.univ-paris13.fr/les-certifications/>

Les compétences évaluées sont : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Les 4 épreuves sont articulées autour d'un scénario, et portent sur le même thème, de sorte que la bonne compréhension des documents audiovisuels et textuels aide à l'accomplissement des tâches de production. Au CLES B1, les consignes sont en français et les thèmes abordés sont en rapport avec la mobilité. La durée totale des épreuves B1 est de 2 heures. Au CLES B2, les consignes sont en anglais et les scénarios sont en lien avec des questions de société. La durée totale des épreuves B2 est de 3 heures.

Pour en savoir plus sur les épreuves : <http://certification-cles.fr/>

Pour vous entraîner : <http://certiflangues.univ-littoral.fr>

Des questions? Secrétariat CLES : sec-cles@univ-paris13.fr

Responsable de centre : Antony Martinez (louis-antony.martinez@univ-paris13.fr)